



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DE LA
PRODUCTIVITE AGRICOLE A MADAGASCAR Phase II
(PAPAM II)

UNITE DE GESTION DU PROJET

COORDINATION NATIONALE

Antananarivo, le 24 FEV. 2026

Le Coordonnateur National

à

N° : 005 /2026/MINAE/SG/PAPAM II/UGP/CN/ADM

DESTINATAIRES IN FINE

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
AMI n° 001/2026-MINAE/SG/PAPAM 2/CN/p.m. relatif au recrutement d'opérateurs d'appui d'accompagnement technico-économique auprès des EAF	01	POUR LARGE DIFFUSION 
AMI n° 002/2026-MINAE/SG/PAPAM 2/CN/p.m. relatif au recrutement d'un(e) Assistant Technique au Fonds de Développement Agricole dans l'animation du dialogue sectoriel	01	
TOTAL	02	

Destinataires :

- DirCOM-MINAE
- Agence Française de Développement (AFD)
- Fonds de Développement Agricole (FDA)
- DPP-MINAE
- Affichage

Copie à :

- SG MINAE « pour compte-rendu »
- DGCPP « pour information »



Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole à Madagascar – Phase II (PAPAM 2)

SELECTION DE CONSULTANTS

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 001-2026/MINAE/SG/PAPAM 2/CN/p.m.

RECRUTEMENT D'ORGANISMES D'APPUI D'ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ECONOMIQUES AUPRES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet d'amélioration de la productivité agricole à Madagascar – phase II (PAPAM 2).

Les Services du Candidat auront pour objet la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement technico-économique auprès des Exploitations agricoles familiales (EAF) : (i) dans 7 communes du Vakinankaratra ; (ii) 4 communes de Fitovinany ; (iii) 4 communes de l'Atsimo-Atsinanana ; et (iv) 3 communes de Betsiboka. Les services d'accompagnement technico-économiques seront répartis en lots par région d'intervention et permettront, sur la base de schémas d'aménagement locaux et de diagnostics socio-fonciers, d'appuyer l'accompagnement d'EAF et la préparation de montage de dossiers d'investissements productifs, soumis aux financements du Fonds de Développement Agricole (FDA). Les termes de référence dans la demande de proposition permettront de préciser les actions envisagées selon les spécificités régionales.

Le MINAE invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux ONG.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

– une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

– une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : prestations d'accompagnement technique, assistance technique auprès d'exploitations agricoles familiales ;



- Du domaine et de l'expertise technique : conseil technico-économiques aux exploitations agricoles familiales, accompagnement à la transition agroécologique, montage de plans d'affaires dans les filières agricoles/d'élevage ;

- Du contexte géographique et de la connaissance de la région souhaitée d'intervention.

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

- Expériences similaires, dans des contextes de mise en œuvre de projets sous maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Mobilisation de partenaires locaux (le Ceffel, le GSDM et le SEFAFI Vohipeno seront directement mobilisés à travers le Projet PAPAM 2).

En cas de Groupement, son mandataire ainsi que tout membre ayant son siège en dehors du pays du Client devront remplir chacun de ces critères.

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

Le MINAE dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées au plus tard le **25 Mars 2026 à 16 heures 00 minute** à l'adresse ci-dessous,

Monsieur ANDRY NAJORO Solofodimbiniaina , Coordonnateur National PAPAM 2

Courriel : coordination.papam@gmail.com

Enceinte BVPI – Ex-Projet PRADA GIZ - Nanisana, 101 Antananarivo

Les manifestations d'intérêt doivent inclure une déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale. Le canevas correspondant doit être demandé par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, pendant les heures de bureau.

Antananarivo, le

24 FEV. 2026

Le Coordonnateur National



ANDRY NAJORO Solofodimbiniaina
Ingénieur Agronome



Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole à Madagascar – Phase II (PAPAM 2)

SERVICES DE CONSULTANTS

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 002-2026/MINAE/SG/PAPAM 2/CN/p.m.

RECRUTEMENT D'UN(E) (01) ASSISTANT(E) TECHNIQUE DE FONDS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS L'ANIMATION DU DIALOGUE SECTORIEL

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet d'amélioration de la productivité agricole à Madagascar – phase II (PAPAM 2).

Les Services du Candidat auront pour objet l'assistance technique au Fonds de Développement Agricole (FDA) et au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) dans l'animation du dialogue sectoriel. Cette assistance technique mobilisera un-e expert-e national-e en appui au FDA (60 H/M) ; un-e expert-e en appui perlé, spécialiste des questions de finance rurale/agricole (42 H/M) ; et un-e expert-e national-e en appui au MINAE/dialogue sectoriel (30 H/M). Il n'est pas prévu de mission de back-stopping dans le cadre du présent Appel.

Le MINAE invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'études

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
- ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : prestations d'assistance technique, animation du dialogue sectoriel ;
- Du domaine et de l'expertise technique : conseil agricole, conseil technico-économique, accompagnement à la transition agroécologique, dispositifs de financement de l'agriculture ;
- Du contexte géographique et de la connaissance des acteurs institutionnels à Madagascar.



Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

- Expériences similaires, dans des contextes de mise en œuvre de projets sous maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Expériences avec des partenaires issus de la société civile, de la recherche ou du secteur privé.

En cas de Groupement, son mandataire ainsi que tout membre ayant son siège en dehors du pays du Client devront remplir chacun de ces critères.

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

Le MINAE dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées au plus tard le **25 Mars 2026 à 16 heures 00 minute** à l'adresse ci-dessous,

Monsieur ANDRY NAJORO Solofodimbiniaina , Coordonnateur National PAPAM 2

Courriel : coordination.papam@gmail.com

Enceinte BVPI – Ex-Projet PRADA GIZ - Nanisana, 101 Antananarivo

Les manifestations d'intérêt doivent inclure une déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale. Le canevas correspondant doit être demandé par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, pendant les heures de bureau..

Antananarivo, le

24 FEV. 2026

Le Coordonnateur National



ANDRY NAJORO Solofodimbiniaina
Ingénieur Agronome